

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 10 juillet 2015

Délibération n° 64-2015

Le conseil d'administration approuve le versement par l'ENSIBS d'une subvention de 4 000 euros au bureau des étudiants de l'école.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 17	Pour :	12
	Contre :	0
	Abstention(s) :	5

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 17 juillet 2015.

Document mis en ligne le : 17 juillet 2015.